



# Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale **COMMUNIQUÉ**

## **POUR LA FA-FPT LA PRESERVATION DU SERVICE PUBLIC ET LA DEFENSE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE SE GAGNERONT DANS L'UNITE**

**E**ngagée depuis plusieurs mois dans **une démarche unitaire en intersyndicale**, la **FA-FPT** a toujours réaffirmé sa détermination à mener des actions communes avec le plus grand nombre des organisations syndicales représentatives dans l'objectif de mobiliser TOUTES les forces présentes dans la Fonction publique et ce, malgré l'approche des échéances des élections professionnelles.

Pour la **FA-FPT**, compte tenu des risques qui pèsent aujourd'hui sur le Service public et ses agents, **l'unité doit prévaloir sur les stratégies électorales**.

C'est dans ce contexte que nous avons participé à quatre réunions depuis le début de l'année 2014.

Le 13 janvier au siège de la CGT, le 21 à la CFDT, le 27 chez nos collègues de la FSU et le 5 février au siège de la **FA-FPT**.

Une réunion prévue initialement le 21 février chez nos collègues de l'UNSA devait nous permettre de poursuivre notre démarche unitaire dans la perspective **d'actions communes et concertées**.

Solidaires faisait également partie de ces réunions auxquelles TOUTES les organisations syndicales représentatives étaient conviées.

Quatre organisations ont fait le choix de s'engager **dans une action d'opposition au « Pacte de responsabilité »** en appelant à un mouvement social le 18 mars prochain.

Des revendications liées au pouvoir d'achat et au Service public ont été associées à cette journée d'action.

Cette décision a conduit au report de la réunion de l'intersyndicale prévue initialement le 21 février et qui aura finalement lieu le 21 mars.

**La FA-FPT ne s'associera pas à la journée du 18 mars car elle entend :**

Respecter ses engagements vis à vis de l'intersyndicale en privilégiant des actions **UNITAIRES ET CONCERTÉES**.

Respecter **son indépendance absolue** en refusant d'engager ses adhérents et sympathisants dans une action de contestation d'un choix politique sans lien direct avec la Fonction publique – le pacte de responsabilité en l'occurrence.

**Garder toute la force nécessaire** pour mener les combats destinés à la défense du service public et de ses agents dans l'intérêt de l'ensemble des usagers.

Fidèle à nos valeurs d'Autonomie, d'Indépendance, de Réformisme et de Solidarité.

Paris, le 13 mars 2014.